# Plan de formation 2019-2020 – circonscription de Chalon 2

**18 heures de formation institutionnelle :** passage obligé en mathématiques, selon le cycle, pour tous les enseignants.

## CYCLE 1

**9h de mathématiques : enseigner la construction du nombre**

- Module 1 : Travail individuel ou en équipe d'école ou en regroupement d'écoles pour les classes unique (3h à planifier avant le 20/03/2020)
- Module 2 : Présentiel
  - Mercredi 25/03/20
- Module 3 : Travail en équipe dans l'école ou en regroupement d'écoles pour les classes uniques (3h)

**9h, pour les écoles maternelles de l'Est, Laënnec, Pablo Neruda, Rives de Saône, Saint-Jean des Vignes, Vivant Denon :**

- Formation conjointe PE-ATSEM (3hx2)
  - Groupe A : mercredi 08/01/20 (Rives de Saône + Saint-Jean des Vignes + Vivant Denon)
  - Groupe B : mercredi 15/01/20 (Est + Laënnec + Pablo Neruda)
- Travail en équipe autour des projets de l'école (3h)

**9h, pour les autres écoles :**

- Formations à distance :
  - Se préparer à lire et à écrire (3h)
  - Les mots à la maternelle (3h)
- Travail en équipe autour des projets de l'école (3h)

## C2 / C3

**9h de mathématiques : résolution de problèmes**

- Module 1 :Travail en équipe dans l'école ou regroupement d'écoles (3h à planifier avant le 31/01/2020)
- Module 2 :Présentiel (3h)
  - CP : mercredi 05/02/20
  - CE : mercredi 18/03/20
  - CM : mercredi 12/02/20
- Module 3: Travail en équipe dans l'école (3h)

**9h de français :**

- Cette formation se fera à distance, peut-être en équipe d'école. Les contenus et les modalités d'organisation seront définis par le groupe départemental formation.